

1) Dispositions générales – Acceptation

L'acceptation de la commande par le fournisseur implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales d'achat qui en font partie intégrante et régissent les relations contractuelles entre les parties.

La présente commande sera considérée comme définitivement acceptée par le fournisseur dans l'ensemble de ces dispositions à l'échéance d'un délai de 10 jours ouvrables à compter de sa réception, sauf réserves adressées dans ce délai et par écrit à l'acheteur de GACHES CHIMIE SPECIALITES

2) Respect de la réglementation

Les marchandises commandées doivent répondre en tous points aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur, notamment en ce qui concerne : la qualité, composition, présentation et étiquetage des marchandises, leur transport, le droit du travail et de l'emploi. Le fournisseur se conforme à la réglementation en vigueur en matière d'environnement, en particulier au Règlement Européen N° 1907/2006 relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation des produits Chimiques (REACH), et au Règlement Européen relatif à la Classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges (CLP). A ce titre, le fournisseur doit livrer des produits à Gaches Chimie qui ne contiennent aucune substance interdite dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur.

Le fournisseur s'engage à fournir à Gaches Chimie les informations utiles afin que Gaches Chimie puisse se conformer à la réglementation en vigueur en matière d'environnement, et notamment :

- fournir toute information attestant que le fournisseur remplit ses obligations vis-à-vis de REACH
- fournir des fiches de données de sécurité à jour, conformes en tous points (contenu, langue, forme, actualisation) au Règlement REACH, et au Règlement CLP.
- fournir des produits étiquetés conformément au Règlement CLP, en français, sauf spécification contraire

3) Emballage et documentation

Les produits doivent être correctement et suffisamment emballés par le fournisseur qui sera responsable de la casse, des manquants et des avaries provenant d'un emballage insuffisant. L'emballage doit garantir la conservation du produit tout au long du stockage et du transport.

Les produits sont livrés avec la documentation nécessaire à son stockage, son emploi, son entretien et sa maintenance.

Les colis seront clairement identifiés avec un document de livraison reprenant les références de la commande GACHES CHIMIE SPECIALITES.

La facturation des consignes d'emballage ne sera acceptée que si elle est prévue à la commande. En cas de consignation, leurs retours s'effectuent aux frais du fournisseur.

4) Délais de livraison

Aucune livraison anticipée ne peut avoir lieu sans l'accord préalable de GACHES CHIMIE SPECIALITES.

Les dates de livraison acceptées à la commande sont impératives. Le fournisseur s'engage à avertir GACHES CHIMIE SPECIALITES, dès sa connaissance d'un retard de livraison, pour fixer un nouveau délai.

Toute commande réceptionnée avec retard pourra être refusée et retournée au fournisseur à ses frais.

5) Transport

Tout transport en port dû sera précédé de l'acceptation formelle du montant. Il pourra être demandé des prix départ et des prix franco.

6) Transfert de propriété et transfert des risques

Le transfert de la propriété et des risques a lieu, au dépôt GACHES CHIMIE SPECIALITES, attesté par un récépissé de décharge, pour les achats effectués « franco destination sur quai dépôt », ou à la prise en charge par le transporteur désigné ou agréé par le fournisseur, attestée par un récépissé, sur quai ou plate-forme de groupage,